

LA M **M**ÉDIATHÈQUE
SALON DE PROVENCE

GUIDE DES ACCUEILS DE CLASSE

COLLÈGES
ET
LYCÉES



 **SALON**
DE PROVENCE
LA VILLE

La médiathèque municipale de Salon de Provence est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population. Elle s'adresse à toute personne, sans restriction ni exclusion, et mène des actions spécifiques en direction des écoles, des collectivités et des publics spécifiques.

La médiathèque municipale de Salon de Provence fait de l'accueil des écoles, des collectivités et des publics spécifiques un élément important de son action pour élargir l'accès de tous à la culture et à l'écrit, pour lutter contre l'illettrisme et pour favoriser l'intégration sociale.

L'objectif principal de cet accueil est de mettre en relation des publics concernés, notamment les enfants et leurs parents, avec le livre et la lecture et de les inciter à fréquenter les médiathèques du réseau : la médiathèque centrale et la médiathèque annexe au Mas Dossetto.

En parallèle des accueils de classe, la médiathèque municipale de Salon-de-Provence propose de nombreuses actions au sein des établissements scolaires.

Tous les détails des actions hors et dans les murs sont à retrouver sur la plaquette éditée par le Pôle patrimoine de la Ville : *"Activités culturelles et patrimoniales de Salon-de-Provence"*.

SOMMAIRE

Informations pratiques

Les accueils à la médiathèque

Découverte de la médiathèque

Contacts



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions aux animations

La médiathèque accueille les établissements scolaires publics et privés de la circonscription de Salon de Provence sur rendez-vous, en fonction des disponibilités. Les accueils de classe ont lieu **d'octobre à juin.**

Toute réservation s'effectue via le formulaire de réservation édité par le Pôle Patrimoine de la Ville (à retrouver sur le site de la Médiathèque, onglet "écoles - collectivités").

Il peut être rempli sur place ou envoyé par mail aux adresses suivantes :

- bibliothequejeunesse@salon-de-provence.org
(Médiathèque du centre-ville)
- bibliothequeannexe@salon-de-provence.org
(Annexe jeunesse)

Après examen des demandes, l'équipe de la médiathèque communiquera par mail aux enseignants les réponses réservées à leurs souhaits.

Conditions de prêt

Pour obtenir une carte de prêt professionnelle, il faut présenter les documents suivants lors de l'inscription de votre classe :

- une attestation de la direction stipulant l'autorisation du demandeur à s'inscrire à la médiathèque ou son arrêté de nomination.
- la carte d'identité du demandeur.

CONDITIONS DE PRÊT COLLECTIVITES	MONTANT ADHESION	NOMBRE DE DOCUMENTS	DUREE
ECOLES DE SA LON (publiques et privées)	Gratuit	30 livres 10 disques	60 jours 30 jours



DECOUVERTE DE LA MEDIATHEQUE

Présentation de la séance.

La séance débute par une explication sur le rôle, les usages et l'offre de la médiathèque. Des précisions sont également apportées sur son fonctionnement ainsi que les modalités d'inscription et de prêt. Le circuit du livre est aussi abordé. Des recherches documentaires sur des sujets spécifiques sont possibles. Une initiation à la littérature jeunesse peut être proposée.

Pour finir, une visite de tous les espaces de la médiathèque est effectuée : jeunesse, adulte, musique et multimédia.

Informations.

Public : Collèges et de lycées

Lieu : Médiathèque centre-ville

Durée des séances : de 45mn à 1h00

Jours et horaires des accueils : Mardi matin. Horaires à fixer avec les médiathécaires.

Un prolongement de cette séance peut être envisagé. Merci de vous rapprocher des médiathécaires pour en savoir plus.

CONTACTS

Médiathèque du centre-ville.

Boulevard Aristide Briand

13300 Salon de Provence

Téléphone : 04 90 56 74 16 (standard).

Mail : bibliothequejeunesse@salon-de-provence.org

